

Débat public sur le projet autoroutier A31 bis

Du 15 avril au 13 juillet 2015,
informez-vous et donnez votre avis !



Réunion publique Mercredi 24 juin 2015 à Nancy

Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission
particulière du débat public
A31bis

Madame Alice-Sophie MAIRE

| Conseillère déléguée au
développement durable et à
l'écologie urbaine
Mairie de Nancy

Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission
particulière du débat public
A31bis

Des demandes d'expertise complémentaire indépendante portant sur les points suivants

- La faisabilité de l'élargissement sur place à 2x3 voies de l'A31 entre Gye et Dieulouard, en tenant compte des différents paramètres financiers, économiques, environnementaux et humains ;
- La capacité d'un tel aménagement sur place à répondre à l'objectif de désengorgement de l'A31 ;
- Le trafic attendu sur l'éventuel barreau neuf Toul-Dieulouard et sa capacité à répondre à l'objectif de désengorgement de l'A31 entre Gye et Dieulouard.

Déroulement de la réunion

- Présentation succincte du **projet autoroutier A31 bis**
- Restitution des deux **ateliers thématiques** par les rapporteurs suivie d'**échanges avec la salle**
- L'**élargissement de l'A31** dans l'agglomération nancéienne par la DREAL Lorraine
- **Vos questions sur le projet autoroutier A31 bis**
- Les principales **interventions du public**
- Les **suites du débat public**

Monsieur Laurent PAVARD

| Membre de la commission
particulière du débat public
A31bis

Les principes du débat public

| Le débat public porte sur :

- L'**opportunité** du projet
- Ses **objectifs**
- Ses **caractéristiques** principales
- Il se déroule **en amont** de la décision du maître d'ouvrage

La CPDP est:

- **Indépendante**, elle n'a pas de lien avec le maître d'ouvrage ni avec aucune autre partie prenante du projet;
- **Neutre**, elle ne prend pas position sur le projet, ne donne pas son avis.

Composition et rôle de la CPDP

- | **La CPDP est présidée par Michel Morin et composée de 7 membres**
- | **Elle anime le débat pour vous permettre de :**
 - Vous **informer** sur le projet
 - **Exprimer vos questions, vos avis**, critiques et suggestions
- | **Trois principes** régissent le débat :
 - **La transparence** des informations
 - **L'équivalence** des prises de parole
 - **L'argumentation** des échanges

Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission
particulière du débat public
A31bis

Monsieur Jacques BLINDAUER

| Rapporteur de l'atelier
« Financement »

Les principes du financement

- La répartition **usager/contribuable**
- La répartition **État et collectivités** :
le principe de la parité énoncé par le maître d'ouvrage

3 hypothèses évoquées

- **Ne rien faire**
- Un **projet global** ou un **projet par tronçon**
- Réaliser **d'autres aménagements nouveaux**

Les modalités de financement

- **Le péage** : selon le principe que l'utilisateur est prêt à payer pour un service de qualité
- La sollicitation des **collectivités territoriales**
- L'application du **principe pollueur/payeur**
- L'utilisation de la taxe sur l'essence : la **TICPE**
- La sollicitation des **fonds européens**
- La mise en place d'une **vignette**
- La mise en œuvre d'une **écotaxe régionale**

Les question liées à la mise en concession

- Quelles sont les raisons du surcoût d'une concession privée ?
- Quel est le contour des contrats de concession ?
- Quel est le coût de l'entretien courant de l'autoroute ?

Points forts

- Faire quelque chose
- Faire vite
- Financer quelque chose
- Ne pas négliger les alternatives à la route

Quelques chiffres

- **Mise à 3 voies:** 4 millions d'euros/km
- **Section neuve à 2X2 voies avec diffuseurs et péages:**
8 à 10 millions d'euros/km
- **Viaduc :** 40 à 50 millions d'euros/km
- **Tranchée couverte:** 75 à 90 millions d'euros/km

Estimatif approximatif par tronçons

- **Gye-Dieulouard**: environ 500 millions d'euros
- **Bouxières-Richemont** :environ 350 millions d'euros
- **Richemont Frontière** : environ 500 millions d'euros

Entretien de l'A31

- **22 855 000** euros pour la période 2012/2014
- **4 300 000** euros de travaux programmées en 2015
- **17 700 000** euros de prévisionnel pour 2016/2018

Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission
particulière du débat public
A31bis

Comment participer au débat de ce soir ?

Posez vos questions, donnez votre avis!

Merci de vous **présenter**

1 minute maximum pour poser une question

3 minutes maximum pour donner votre avis

Afin que chacun puisse s'exprimer dans les mêmes conditions

Madame Sandrine MARX

| Rapporteur de l'atelier

« Offre des réseaux de transports et des déplacements transfrontaliers »

Transport de voyageurs

Améliorer l'offre de transports en commun

- Augmentation du cadencement
- Réutilisation d'anciennes gares et d'anciennes lignes ferroviaires
- Augmentation de l'amplitude horaire
- Ouverture de nouvelles lignes de bus
- Navettes gare
- BHNS (Bus à haut niveau de service)

Transport de voyageurs

L'offre TER Metz-Thionville-Luxembourg

- **2014 :**

4 trains à l'heure de pointe du matin entre Metz-Thionville et Luxembourg

- **2016 :**

Jusqu'à 6 TER par heure de pointe (1 train toutes les 10 minutes) - 2700 à 4068 places assises (+50%)

- **Horizon 2020 :**

4 voies supplémentaires en gare de Luxembourg-Ville

6 102 places assises à l'heure de pointe avec 6 sillons (+125% par rapport à l'offre de 2014)

Transport de voyageurs

Faciliter le covoiturage

- Voie et parkings réservés
- Plateformes de covoiturage

Autres sujets

- Moduler le nombre de voies pour suivre les mouvements pendulaires du trafic
- Routes intelligentes

Transport de marchandises

Réguler et limiter la circulation

- Coordination et régulation du trafic en temps réel
- « Feux intelligents »
- Limitation du transit des Poids-lourds aux heures de pointe (aires de stockage)
- Limiter le transport international sur l'A31 bis

Renforcer la complémentarité des modes de transport

- Développement du transport fluvial
- Renforcement des structures intermodales

Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission
particulière du débat public
A31bis

Comment participer au débat de ce soir ?

Posez vos questions, donnez votre avis!

Merci de vous **présenter**

1 minute maximum pour poser une question

3 minutes maximum pour donner votre avis

Afin que chacun puisse s'exprimer dans les mêmes conditions

Madame Christine JEAN

| Membre la commission
particulière du débat public
A31bis

Votre participation en quelques chiffres

- **2000** personnes réunies lors des 7 premières réunions publiques
- **445** Lorrains rencontrés lors des débats mobiles
- **520** contributions en ligne
- **44** personnes ont participé aux deux ateliers thématiques
- **18** cahiers d'acteurs ont été rédigés

Les principales interventions du public

Un constat partagé:

- Améliorer la sécurité
- Désengorger l'A31

→ Mais des divergences sur les solutions pour y remédier et des débats sur 5 thématiques principales:

- Le **financement** du projet A31bis
- Les **aménagement**s proposés
- Leurs impacts sur **l'environnement**
- Les **autres offres de transport**
- Le **développement économique**

Le financement du projet A31 bis

Les propositions de financement :

- **Faire payer les poids-lourds en transit** (écotaxe régionale)
- Redevance pour l'utilisation de l'autoroute sous la forme d'une **vignette**
- Solliciter les **financement européens**
- Le **Grand-duché du Luxembourg** doit participer au financement
- Faire appel au **Commissariat général à l'investissement**

Des participants favorables au péage à deux conditions :

Payer pour une meilleure qualité de service et à un « faible » prix

Mais aussi des oppositions au péage clairement exprimées :

- Certains considèrent que « **l'autoroute a déjà été payée** »
- Risque d'engendrer un **report du trafic** sur les réseaux secondaires
- **Pénalise les travailleurs** (liaisons Metz-Nancy et Thionville-Luxembourg)
- Le **barreau Toul-Dieulouard** à 2X2 voies : faible gain de temps pour un prix élevé

Les aménagements proposés

Les sujets qui ont fait débat:

- Hypothèses de trafic
- Barreau Toul-Dieulouard (fuseaux, report de trafic)
- Contournement Ouest de Thionville (traversée de la commune de Florange)
- Coût du projet (coût par tronçon)
- Liaison Thionville-frontière (exploitation multimodale de la 3^{ème} voie)
- Contournement Est de Metz (sécurité de la RN 431, présence de riverains)
- Impacts environnementaux

Les impacts du projet sur l'environnement

- Environnement **humain** : protection contre le bruit, pollution aux particules fines
- **Climat** : réduction des émissions de gaz à effet de serre, Conférence Paris Climat 2015 (COP 21)
- Environnement **naturel** : faune, flore, eau, patrimoine
- Environnement **agricole** : disparition de terres agricoles

Propositions de tracés alternatifs ou oppositions pour les sections neuves

Barreau Toul-Dieulouard

- Elargissement de l'A31 existante entre Toul et Nancy + réfection de l'échangeur
- Elargissement de la R.D 611
- Résoudre le problème de trafic sur l'A33 à proximité de Nancy

Contournement Ouest de Thionville

- Tracé empruntant la forêt domaniale et le site d'Arcelor Mittal sur la commune d'Hayange
- Dévier le transit entre Arlon et Thionville par l'A30

Les solutions complémentaires voire alternatives au projet A31bis

Demandes d'offres alternatives ou complémentaires

- Avoir plus de bus/trains en direction sur le sillon du Grand-Duché de Luxembourg et faciliter l'intermodalité
- Inciter au **co-voiturage**
- Développer le **ferroulage**, le transport **fluvial** pour le transport de marchandises
- Créer un **monorail** entre Thionville et le Luxembourg (projet qui fait dissensus)

Le développement économique du territoire

Pour les milieux économiques et sociaux : un projet vital pour le développement économique du sillon lorrain et plus globalement de la région...

... Mais des incertitudes pour d'autres, notamment dans le Toullois

Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission
particulière du débat public
A31bis

Les suites du débat public

2 juillet 2015 :

examen par la CNDP de la demande d'expertise complémentaire indépendante sur le barreau Gye-Dieulouard et prolongement du débat public de 2 mois

SI DECISION FAVORABLE

Juillet 2015	<ul style="list-style-type: none">• Lancement de la consultation auprès d'experts identifiés• Choix du cabinet et lancement de la mission
Début septembre	<ul style="list-style-type: none">• Restitution de l'expertise auprès de la CNDP• Réunion de présentation des résultats de l'expertise
Avant le 13 novembre	<ul style="list-style-type: none">• Publication du compte rendu de la CPDP et du bilan de la CNDP
Avant le 13 février 2016	<ul style="list-style-type: none">• Décision du maître d'ouvrage

Les suites du débat public

SI DECISION DEFAVORABLE

13 juillet 2015	<ul style="list-style-type: none">• Clôture du débat public
Avant le 13 septembre	<ul style="list-style-type: none">• Publication du compte rendu de la CPDP et du bilan de la CNDP
Avant le 13 décembre	<ul style="list-style-type: none">• Décision du maître d'ouvrage

**Si le projet se poursuit,
la concertation continuera après le débat
La Commission particulière du débat public
est à l'écoute de vos suggestions !**

Merci de votre participation

Vous pouvez encore vous exprimer sur le site internet du débat public !

 A31bis.debatpublic.fr  

